

Deuxièmes rencontres de la jeunesse à l'international

26 novembre 2009 Mairie de Montreuil

Organisées par Cités Unies France

C'est **Madame Dominique Voynet**, Sénatrice et Maire de Montreuil qui ouvre les débats en souhaitant la bienvenue aux participants à cette journée dont elle a accepté l'organisation avec un grand plaisir. Elle manifeste son accord sur les thématiques choisies et veut exposer les expériences qui sont menées dans cet esprit dans sa municipalité. Elle évoque une question semblant mal engagée avec l'identité française qu'il convient de traiter non pas sous l'angle de l'immersion mais du rapport au monde et des habitudes de la jeunesse. Elle souligne le piétinement de l'enseignement des langues dans le scolaire. Il y a une politique éducative à développer. Il ne faut pas restreindre l'international à des nantis. Il faut développer des politiques plus cohérentes dans les directions d'entreprises, repenser des politiques globales. Elle se dit excédée par la politique de la jeunesse définie comme un danger. Elle prône une politique intéressante de la jeunesse avec de véritables dispositifs pour cette jeunesse. Cette politique s'exerce à Montreuil dans tous les domaines et à hauteur de ses ambitions. Ce n'est pas seulement un affichage, mais une vaste politique en faveur du sport, du logement ...

M Jean-Paul Bachy, président de la Région Champagne Ardenne, Président de la commission Affaires internationales de l'Association des Régions de France prend le relais en affirmant son bonheur de se retrouver parmi nous pour être le témoin d'échanges d'expériences de collectivités qui se traduisent sur le terrain. L'enjeu est de s'inquiéter de l'avenir. Il ne faut pas se recroqueviller dans les villages, s'ouvrir à l'international, c'est un levier majeur. Il faut faire l'apprentissage de la tolérance, de la liberté et de la profession des langues. Les jeunes doivent être plus mobiles, pratiquer les langues étrangères plus que les anciens. On a maintenant une vision du monde qui pousse à plus de mobilisation qu'autrefois. La mobilité internationale est plus développée aujourd'hui. En 2007, 100 000 jeunes sont partis à l'étranger pour un budget de 95 millions d'€ Les élus ne doivent pas être de simples accompagnateurs, mais des acteurs en relais de dispositifs nationaux en Europe en initiant des projets ambitieux et originaux. C'est de la compétence des régions. 80% des bénéficiaires d'aide à la mobilité sont en formation. Mais il ne faut pas aller dans la voie de la discrimination conduisant à éliminer les apprentis, les chômeurs ... Eux aussi ont droit à la mobilité internationale.

Pour que des jeunes partent, il est nécessaire d'avoir des moyens. Il faut aussi une triple culture: l'information, la pratique en entreprise et en international.

Comme autre élément, il faut une implication de plus en plus importante dans la coopération décentralisée. Les régions doivent jouer un rôle majeur sur le plan international, avec des villes ouvertes sur le monde ce qui passe par la jeunesse. Cela entraîne des conséquences économiques. En allant dans les autres pays, les jeunes deviennent des ambassadeurs, des relais de nos idées, de nos problèmes, de nos rêves. C'est une ouverture intéressante sur le plan économique avec à la clé des créations potentielles d'emplois et un développement de la citoyenneté.

Comme dernier élément, sur le plan culturel, la jeunesse, à la base, se nourrit d'une vision différente du monde. C'est un enrichissement culturel mutuel qui peut faire bouger notre société. C'est un vecteur de citoyenneté, de dynamisme et d'avenir ainsi qu'une vision personnelle du monde.

M Charles Josselin, vice-président du Conseil général des Côtes d'Armor, membre honoraire du Parlement, ancien ministre, président de Cités Unies France, intervient à son tour. Pour lui, la mobilité des jeunes est au cœur des collectivités locales. A ce sujet, une convention a été signée entre M Martin Hirsch et Cités Unies France. Il remercie la Mairie de Montreuil d'avoir accueilli cette journée. La mobilité fait partie de son identité. Il y a une prise de conscience des transformations sur le plan mondial qui incite les collectivités à prendre des initiatives vis-à-vis des jeunes de diverses manières : bourses...

1er constat : il y a une grande diversité avec autant de dispositifs que de collectivités. Toutes les régions assurent des formations avec un accompagnement d'actions solidaires à l'international. Les moyens divergent en fonction des enjeux. On constate donc un empilement de dispositifs qu'il conviendrait de corriger par une recherche de mutualisation, d'harmonisation, de simplification des moyens.

2ème constat : les attentes des jeunes sont multiples. Ils souhaitent être accompagnés dans leurs désirs à l'international. Mais comment les aider ? Les collectivités ne peuvent tout prendre en charge. Les associations, l'Etat doivent apporter une aide par des chantiers, des structures à mettre en place. Il y a de nombreux partenariats innovants comme Maroc/Pas de Calais qui méritent d'être valorisés.

3ème constat : il faut une émergence de guichets uniques avec des statuts associatifs ou une politique internationale des conseils régionaux ou généraux produisant des guides et conseils et aides diverses... Il faut des réseaux comme le forum de Nanterre, une stratégie permettant à la jeunesse d'englober toutes les dimensions.

M Martin Hirsch, Haut Commissaire à la Jeunesse prend ensuite la parole en affirmant, outre son plaisir de participer à cette manifestation, que la Mairie de Montreuil et le Gouvernement ont un point commun, un même rôle avec une action transversale dans de nombreux domaines. Favoriser les jeunes à l'international, OUI, mais réserver cette action à l'élite : NON. Néanmoins, c'est dans les milieux aisés que l'on voit les séjours à l'étranger les plus longs et les plus profitables. C'est un avantage fort. Comment laisser cette situation qui favorise toujours les mêmes ? Ce n'est pas facile. Il y a des appels à projet pour des actions expérimentées. Il y a par contre des coûts à prendre en compte, pour les accompagnements et les déplacements. Alors de quelle manière peut-on augmenter l'échelle le mieux possible ? Comment et quand le faire pour être efficace ? Ce n'est pas anecdotique, mais « l'OFAJ » (l'office franco-allemand de la jeunesse) prend en charge chaque année 100 000 jeunes : scolaires, étudiants et apprentis. Ces actions sont transposables et déblocables par extension au service civique. Il y a beaucoup d'attente et il ne faut pas décevoir. Au départ, il y a eu quelques ratés et aujourd'hui, ce n'est pas encore gagné. Le Parlement a voté 40 millions pour 2010. C'est bien insuffisant. Les missions confiées aux jeunes doivent donner envie aux autres jeunes de s'engager. Il faut des missions, des accompagnements, des fonds et des volontaires. Si ces initiatives prennent une dimension interne, elles auront un effet magique et on aura des volontaires. Il y aura deux services civiques en un, le national et l'international. Tout jeune étranger depuis un an peut y avoir accès. Il faut des missions plus simples, avec des manières plus souples (villes, étalement dans le temps) avec au bout du compte une validation. Les universités doivent reconnaître le service civil dans le cursus. Le service civil doit être attractif pour être un atout important dans le CV. Une convention est à l'étude pour un engagement de jeunes avec les mairies.

Présentation de problématiques par des jeunes Montreuillois :

Le présentateur loue le partenariat entre CUF (Cités Unies France) et la mairie. Il remercie la mairie et les quelques jeunes qui ont accepté de présenter leur expérience, qui se considèrent comme des passeurs de paroles et qui sont contents de collaborer avec CUF et de partager les mêmes thématiques.

Clément : Une mobilisation interne ne sert à rien s'il n'y a pas d'objectifs derrière. Il ne faut pas seulement un contexte international pour être vertueux. S'il ne s'agit que d'expériences de voyages avec des avis bizarres, sans fondements sérieux, c'est raté.

Il cite une expérience humanitaire avec le Mali qui donne aux acteurs l'impression d'être utiles. Mais les responsables accompagnateurs doivent néanmoins apporter des corrections. Aujourd'hui, il y a une révolution culturelle avec une logique de mondialisation. L'économie est de plus en plus interdépendante. Il faut donc aider les nouvelles générations à dominer, à posséder les outils qui ouvrent sur le monde, à éviter le repli identitaire. Il y a un danger de passer d'un extrême à l'autre. Il cite les exemples de l'Italie avec Berlusconi, de la Suisse avec les minarets, de la Belgique, de l'Angleterre. Il y a actuellement une urgence. Il faut regarder en face. Comment passer de projets ponctuels à un système, de vacances plaisir à une ouverture à l'autre. Il faut réfléchir à la formation des acteurs.

Intervention de jeunes: certains sont partis dans le cadre du dispositif « Cap sur le monde » comme infirmier en Belgique avec deux projets autour du sida : l'un au Mali, l'autre au Sénégal et axés sur le mode de prévention et l'aide aux personnes atteintes. Ils n'ont pas agi avec la seule aide de « cap sur le monde ». Ils ont monté un dossier de subvention et ont ainsi reçu une aide matérielle, morale et logistique, ainsi qu'une aide générale permanente. A leur retour, ils ont créé un film servant de compte rendu du projet et exprimant leur satisfaction.

Le dispositif « Cap sur le monde » créé depuis 10 ans s'est enrichi lui-même des expériences vécues et a induit une amélioration du système. On voit que ces jeunes ont envie de partager leurs expériences et d'avoir un contact local sur la jeunesse . Ils deviennent ensuite plus engagés, plus observateurs de leur entourage et plus ancrés dans la vie locale. Sur le plan humain, on peut compter sur les jeunes. Si l'on est près d'eux, si on les accompagne et les respecte, on peut à la fois beaucoup leur donner et obtenir d'eux. Les projets ont conduit à des échanges entre jeunes qui se regroupent en associations et cherchent à monter d'autres projets.

Il faut dépasser cet adage « les voyages forment la jeunesse ».

Table ronde, présidée par Bertrand Gallet, Directeur général de Cités Unies France et animée par Sylvain Abrial :

Objectifs:

- Mieux connaître le point de vue des collectivités sur les dispositifs de mobilité internationale, de solidarité internationale et d'engagement citoyen,
- Décrypter les logiques de partenariat noués entre associatifs et collectivités territoriales.

Il est porté une insistance particulière sur la coopération décentralisée qui est prise en main par les élus et les collectivités locales.

La politique jeunesse occupe toujours la coopération décentralisée mais on en parle peu. Il faut joindre ce qui est fait comme valeur ajoutée tant au nord qu'au sud. Il faut sortir des quartiers. La coopération internationale est un moyen de faire sortir des ghettos, de modifier le destin. Il faut faciliter le mimétisme pour obtenir une mise à niveau en regardant ce qui se fait de bon dans les autres collectivités. Les résultats sont généralement rapides.

Intervention de

- **Marie-Pierre Rouger**, conseillère régionale de Bretagne, présidente du groupe jeunesse de CUF.
- **Abdelhafid Bendada**, adjoint au maire et délégué à la jeunesse à la ville de Montreuil
- **Philippe Jashan**, coordinateur des actions de coopération internationale à Solidarité Laïque.

Montreuil comporte 79 identités différentes. Les jeunes tiennent à beaucoup communiquer. Ils sont déjà ensemble: à l'école, au lycée, au sport. ... Ils s'interrogent sur la manière de s'ouvrir au monde, au sujet de nombreux problèmes comme les retraites. Il y a à Montreuil une diversité de projets, d'habitations ... Les projets avec l'Afrique n'ont pas un caractère franco-africain. Ils partagent cette expérience avec d'autres pays européens. Sept projets sont en cours avec une diversité de thématiques : Brésil ...

En Bretagne, il y a un dispositif visant à accompagner les filières professionnelles. La moitié concerne les CAP et BTS. Des aides individuelles et collectives sont apportées aux établissements scolaires. La région n'exerce pas seulement un rôle financier, mais aussi celui d'un partenaire avec les enseignants, les parents et les jeunes. Le côté financier est presque secondaire. L'enjeu est la rencontre. Il faut le préparer. Il faut travailler toutes les contradictions constitutionnelles. Il y a au Conseil régional une assemblée de jeunes de toutes origines. Les jeunes se sont appropriés la question de la solidarité, (écologie ...); C'est une ouverture « aux mondes » Ils ne veulent pas subir le monde, mais le construire avec les autres.

Intervention de Me Benoit : Solidarité laïque. Il y a une action avec le Maroc. La mobilité se fait également du Sud vers le Nord. Il faut rendre les jeunes acteurs de leur propre développement. Les associations débattent de l'international et insistent sur la place qu'il doit prendre. Elles se demandent comment coopérer entre jeunes, dans quel cadre? Collectivités locales, Conseils généraux, régionaux, milieux politiques. Ils en déduisent qu'il y a plusieurs méthodes. Mais laquelle employer ? La même doit-elle s'appliquer à tout le monde ?

Intervention du vice-président du Conseil Général des Côtes du Nord : Les jeunes ont peur du nationalisme, de la globalisation. Ils se mettent actuellement dans les pas du capitalisme (niveau de vie, comportement matériel ...).

Intervention d'un Conseiller municipal de Fontenay. Il souhaite la pérennisation des moyens mis en œuvre, une implication d'un maximum de personnes avec une formation des élus et employés municipaux.

Intervention de Clotilde Tascon-Mennetrier, Vice-Présidente Europe et International au Conseil Général d'Ile et Vilaine. 1 000 jeunes sont envoyés par an à l'étranger, à commencer par ceux qui ont le moins d'apport, plus ceux des collèges, des écoles, des jumelages d'écoles. « Jeunes à travers le monde » est une association présidée par un maire et 4 conseillers généraux, plus le rectorat pour des missions locales. Il s'agit donc de personnes ayant toutes une idée sur la mobilité. Elles organisent des chantiers de jeunes et recherchent le sens donné à toute initiative.

Intervention de Jean-Claude Mairal, Vice-président du Conseil régional d'Auvergne, en charge de l'Europe, de la Coopération décentralisée et des Fonds européens structurels (Fse). Il y a une grande mobilité locale qui commence à 50 km. Le point des assises est la mise en place d'une part d'une ouverture sur l'Europe et sur le monde et d'autre part d'une initiative sociale vis-à-vis de jeunes non mobiles car ayant peu de moyens, et pas d'emploi ou/et pas de formation.

Il est difficile de faire inscrire des subventions au titre du FSE, les difficultés venant de l'État. Sur 20 millions d'alloués, un seul va au profit des jeunes pour l'international. Il est plus facile de travailler avec des associations qu'avec l'État. L'Auvergne vient d'être retenue dans un appel à projet de Bruxelles pour des jeunes issus de tous milieux : agricoles ...

Intervention de Brahim Benzerga, adjoint au maire de Chalelleraut et s'occupant de la politique de la ville. Il travaille sur la durée et dispose d'un instrument financier mutualisé suivant des courriels ou envois. Les associations ne sont pas des prestataires de services. Elles sont chargées de diffuser toutes les valeurs nécessaires. Pour assurer la pérennité, il faut de la complémentarité. Comment ? En mettant tous les intervenants autour d'une table. Il faut des points relais auprès des jeunes éloignés. Les projets européens obligent à cette mesure. Une petite région a d'autant plus besoin de partenariats. Actuellement, est mis en place un groupe public réunissant 6 régions du centre de la France. Ainsi a été créé un cofinancement de la Région Auvergne avec l'Allier, avec des comités de jumelage. Il existe ainsi une action de drainage de fonds européens qui sont ensuite mutualisés.

Débat avec la salle :

Chantal Bourvic, Conseillère générale du Val de Marne, pose le problème des relations avec l'Education nationale.

Jean-Claude Mairal de la région Auvergne répond que les établissements agricoles privés sont très ouverts et très en avance sur l'Education nationale. Tous les lycées ont des référents sur la mobilité. Il y a un bon partenariat entre l'Education nationale et les lycées avec une excellente évaluation. Pour cela, il faut du dialogue, compte tenu des critères de l'Education nationale différents de ceux des établissements agricoles. En Bretagne, il y a un échange sur les cultures vivrières avec les pays d'Afrique. Ils ont de gros problèmes de pollution à traiter en commun.

Selon Brahim Benzarga de Chatellerault, on est tributaire des directions d'établissements qui n'ont pas tous la même envie de s'engager dans cette voie. Il y a des problèmes de découpage sur les périmètres d'intervention. Ainsi des publics nécessaires dans ce domaine échappent aux investissements. Avec l'Education nationale, le travail est difficile car souvent trop normatif et principalement au niveau étranger. Tout dépend des acteurs. Comment passer des mobilisations personnelles aux mobilisations institutionnelles. Quand cela est possible avec un recteur, cette voie est souvent difficilement suivie par le successeur. Quelle est la logique à l'international ? Il faut abandonner le paternalisme et se dire que la mobilité/fraternité doit s'entendre non seulement au niveau de la France mais au niveau mondial. Il faut que l'Education nationale s'implique en mettant aux programmes des langues favorisant la coopération décentralisée.

Françoise Mamdy présidente du comité de jumelage de Braine (02) et ancien proviseur affirme que ce partenariat est possible quand les acteurs de l'Education nationale le veulent et cite un exemple avec le Mali qui est très riche dans les deux sens sur le plan humain.

Y a-t-il un cadre à l'international ? Dans certaines associations, c'est non au niveau statutaire. Mais il y a un développement d'échanges et donc une extension à l'international. Il faut respecter l'autre, une volonté d'échanger entre le nord et le sud, une volonté d'aider les jeunes à être des citoyens responsables et solidaires.

L'ouverture à l'international est un facteur de dignité. Si un lycée accroche plusieurs drapeaux à son fronton, il ne doit pas être considéré comme un lycée dépotoir comme on le dit quelquefois, mais comme un établissement ouvert sur le monde.

La représentante de l'Île et Vilaine surenchérit en disant que ces lycées ouverts sur le monde donnent une égalité de chance aux jeunes.

Brahim Benzarga affirme qu'il y a un glissement du culturel vers l'économique.

La suite des débats était confiée à des ateliers chargés de réfléchir aux sujets suivants :

- Atelier I : la mobilité internationale est-elle un outil efficace d'insertion professionnelle ?
- Atelier II : la solidarité internationale, un outil d'engagement citoyen pour les jeunes de nos territoires. Vers quelle réciprocité?
- Atelier III : l'ouverture sur le monde ne doit-elle concerner que nos jeunes élites ?

Atelier I: la mobilité internationale est-elle un outil efficace d'insertion professionnelle ?

Objectif : Analyser les conditions de réussite d'une mobilité internationale dans une optique de soutien à la construction d'un projet professionnel.

Plusieurs problématiques sont proposées à la réflexion :

1. à la première: « comment les dispositifs d'aide à la mobilité internationale mis en place par les collectivités locales favorisent-ils l'insertion professionnelle des jeunes ? » il est fait état d'une thèse de doctorat consécutive à un stage au Gabon. Il en ressort que c'est plus un problème de formation que d'insertion, qu'il y a une relativisation de la demande de professionnalisation. Il faut une méthodologie pour optimiser les chances. Où faut-il envoyer le jeune? Dans le monde au sens large ou en Europe? Suivre un jeune implique d'établir des relais, de l'accompagner à plus ou moins terme.
2. **Sylvie Baste**: coordinatrice Vie sociale et citoyenneté, Ville de Montreuil affirme que « Cap sur le monde » devient un modèle vis à vis des jeunes, mais que ce n'est pas forcément un but professionnel au départ.
3. À la seconde « comment simplifier et élargir la gamme des soutiens publics afin de toucher tous les publics de jeunes » :
Véronique Dumas: chargée de mission dispositif Eurostart, Région Ile de France, dit que cette Région accompagne 15 000 personnes par an qui bénéficient d'un budget de 2 millions d' €. Sur les 80 000 apprentis, 9% bénéficient de la mobilité avec différents programmes : l'un d'eux incite à la mobilité internationale les BAC+2 avec un stage en entreprise de 5 semaines en/ou hors Europe, un autre consiste en une expérimentation ou partenariat avec une recherche personnelle d'un centre de formation ou d'une entreprise accompagnée d'un financement de 40 000 €
4. A la troisième: « quels sont les acteurs qui peuvent et/ou doivent être mobilisés pour renforcer l'efficacité de ces dispositifs (structures éducatives, d'insertion, associatives, services de l'Etat, autres collectivités) » ?

Sébastien Thierry, directeur adjoint de l'Agence 2E2F et Dromzee Le Bras, proviseur de lycée hôtelier à Bazeilles nous signalent que 100 apprentis sont partis pour un an avec comme mission : les langues, la culture, l'évaluation et la recherche d'un nouveau contrat. Une classe passerelle avec un accompagnateur et un référent constitue une aide pour franchir l'étape entre le BAC et BAC + 3 et la licence. La Région abonde la dépense à concurrence de 50% soit au total 800 000 € Un bilan de compétence est exigé au départ. La mobilité n'est en somme qu'un simple outil.

5. L'agence 2E2F met en place les systèmes Léonardo et Erasmus. Bordeaux est sous tutelle de l'Education nationale. La formation en agriculture agit en coopération avec le Conseil régional sous la direction de la Commission européenne. 20 000 étudiants sont concernés dont 23 000 dans le cadre d'Erasmus, 3 500 avec un stage, 2 000 apprentis, 2 à 3 000 lycéens. Ces actions touchent actuellement le 2 000 000ème étudiant. Ce programme de formation doit conduire à terme au monde du travail. La mobilité peut y mener. Il y a un taux d'insertion de 70%. Ces études sont contestées, elles ne seraient pas académiques. Cela relève plus de l'intuition. C'est l'auberge espagnole. Des changements de cap sont possibles pendant le stage. Il y a parfois aussi des stages bidons.

Mise en commun des résultats des trois ateliers :

- **Atelier I: rapporteur: Magali Torloting** , chargée de mission Plate-forme d'assistance technique européenne de la Région Lorraine. Des questions interpellent. L'impact c'est l'intuition. Deux logiques s'opposent: la mobilité doit s'envisager avec prudence d'une part et représente un vecteur de renforcement des possibilités d'autre part. Les deux se confortent et exigent des compétences humaines et sociales qui sont des outils. Il y a aussi un enjeu politique avec des problèmes budgétaires. Il faut demander aux jeunes bénéficiaires un retour d'investissement en leur réclamant des éléments sur l'impact produit.

Faut-il un guichet unique ? Et qu'entend-on par guichet unique ? La majorité des participants travaillant sur ce sujet est mitigée. S'agit-il d'un guichet physique ou virtuel ? Quel est l'échelon le plus pertinent ? La commune, la région, le département ? Cela est très disputé. Est-ce une simple porte d'entrée pour connaître les portes d'accès ? Ou l'accompagnateur ? Les réseaux « info jeunesse » peuvent jouer ce rôle de guichets uniques. Ils existent déjà dans de nombreuses structures. Il est donc préférable de les valoriser plutôt que de créer une nouvelle structure. Il y a en effet une meilleure interactivité entre elles.

Quel est l'acteur le plus pertinent ? Est-ce celui qui accompagne le jeune dans les différentes étapes du parcours ? Les avis divergent. Pour les uns, il est nécessaire que le jeune ait un référent qui lui donne des clés. Pour les autres, il doit être son propre acteur. Il faut néanmoins sécuriser le parcours du jeune, lui assurer un accompagnement personnalisé, veiller en amont à choisir le moment le plus propice et lui permettre de donner un retour.

- **Atelier II: rapporteur: Hugues Latron**, directeur de Via le Monde en Seine-Saint-Denis.

Les problématiques étaient les suivantes:

Comment les collectivités répondent-elles au désir d'engagement des jeunes à l'international et parviennent-elles à mobiliser les acteurs de leur territoire ?

L'implication des jeunes dans l'action internationale des collectivités est-elle positive pour les territoires partenaires et est-elle un outil de dynamisation des partenaires ?

60 personnes participaient à cet atelier et sont intervenues à 25 reprises. Elles ont notamment soulevé un problème de sémantique. En effet, de quoi parle-t-on exactement ? D'humanitaire, de solidarité ou de citoyenneté ?

Un élément est mis en lumière: le jeune a rencontré des gens qui lui accordaient de la confiance et c'est tout. Il y a des difficultés pour le public d'entrer dans ces éléments. Y a-t-il un intérêt local ? Y a-t-il une réflexion de fonds chez les politiques ? Il faut étudier la politique internationale d'une manière globalisée. Il y a des problématiques de réciprocité complexifiée par la mobilité. Plusieurs se sont posées sur la citoyenneté. On est membre d'un état de droit. Mais cette situation est-elle valable dans un autre élément que la nation. Les besoins des jeunes sont différents. Il y a en somme plusieurs jeunesse. A 18 ou 45 ans, le problème se pose de la même manière en terme de solidarité. Il faut de la transversalité.

- **Atelier III: rapporteur: Antonio Aniesa**, service Relations Internationales de la Ville de Nanterre.

Les problématiques étaient les suivantes :

Comment améliorer l'accès à la mobilité internationale des publics traditionnellement exclus (jeunes ruraux, jeunes avec moins d'opportunité) ?

Comment mettre en place des dispositifs adaptés à ces publics ?

Quels acteurs doivent être mobilisés (services de l'Etat, missions locales ...) ?

L'ouverture sur le monde ne peut se résumer à la mobilité. Elle peut se faire au plan local. Il y a souvent une nécessité de vaincre des préjugés, de porter des jugements de valeur sur la capacité à s'ouvrir au monde, de s'arroger le droit à penser le monde. Il faut une information qui valorise le jeune. Mais cela ne suffit pas ; il faut aussi un accompagnement capable de porter et de mobiliser les jeunes vers l'international. Les jeunes ont besoin qu'on rende visibles leurs projets, qu'on suscite ces derniers, qu'on soit auprès d'eux au moment opportun. Il en va donc de la responsabilité des collectivités locales.

Séance et discours de clôture :

Intervention de Bertrand Gallet, directeur général de Cités Unies France; Il y a un cloisonnement trop important au sein des collectivités. Il faut donc faire circuler les informations au niveau transversal. Beaucoup de jeunes restent à coté de l'international. Il reste donc beaucoup de travail à accomplir et cela dit sans angélisme. On est bien au coeur du débat. Un rendez-vous annuel est maintenant créé. Il faut continuer.

Intervention de Chantal Bourvic, conseillère générale, Val de Marne. L'important est que les différents niveaux des collectivités locales soient présents. L'apport de chacun est intéressant. Les idées diffèrent suivant les niveaux. Chacun a explicité comment il intervenait avec une identité de vue à ce niveau. Il faut insister sur une idée. On remet actuellement en cause les départements, mais ceux-ci jouent un rôle et ont une utilité. Une modification de leur situation financière remettrait en cause leurs engagements financiers. Leur présence ici prouve leur engagement.

Intervention de Marie-Pierre Rouger, présidente du groupe thématique Jeunesse de Cités Unies France. CUF est un espace de rencontre à différents niveaux. Elle permet d'échanger et de frapper aux bonnes portes en cas de besoin. La mobilité n'est pas seulement un moyen. En cas de crise, des difficultés financières apparaissent. Comment s'approprier le monde ? L'identité ne réside pas seulement dans la Marseillaise. C'est une vision du monde. On prend sans cesse sur l'avenir des jeunes. Aura-t-on toujours envie de construire un monde vivable ? Il faut continuer à construire ensemble, nous sommes tous des acteurs de la vie.

Intervention de Jacques Godfrain, président de l'AFVP, ancien ministre et maire de Millau. La cause n'est pas gagnée, il n'est donc pas question de se donner un satisfecit. L'international n'est pas du tourisme. Chaque élève vétérinaire doit faire un stage à l'étranger aussi bien dans l'Aubrac. Qui a dit qu'un BAC+6 était suffisant ? C'est bien que les trois entités régions, départements et communes soient ici représentées. Il y a quelquefois rivalité, ce qui est négatif. Dans le volontariat, il y a le meilleur et le moins bon. Il faut quelques règles que les volontaires qui désirent partir doivent suivre et on doit s'assurer que leur retour soit utile pour eux et la collectivité. Comment mutualiser leurs relations? AFVP veut devenir très utile et très pragmatique.